

Image not found or type unknown



Pension alimentaire en garde alternee

Par **audu**, le **05/05/2009** à **15:06**

Bonjour, rnrndivorce depuis le 4/4/08 en garde alternee(1sem/2) avec trois enfants avec pension de 450 EUROS/MOIS et prestation compensatoire de 30000 EUROS rnrnmon revenu fiscal 2008 78000 EUROS ET MON EX 16000 EUROS mais remariee rnrnsuite requete de mon ex pension passee à 675 EUROS/MOIS rnrnje trouve cette somme injuste rnrnai je interet à faire appel? rnrnetant fache je ne prends plus les enfants depuis deux sem quels risques pour moi? rnrnje fais une requete pour arreter garde alternee seule facon de pouvoir deduire des impots la pension rnrnde plus la liquidation tjs pas reglee dans la mesure ou mon ex refuse ma proposition d'achat de la maison au prix de l'evaluation du notaire et agencernque puis je faire pour regler egalement cette partie du divorcernrnrvous remerciant par avance pour vos reponses